## **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





# **ZONE DE DISTRIBUTION: DUNKERQUE**

**Conclusion sanitaire** 

A: Eau de bonne qualité

B: Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : C

2024

L'eau distribuée présente des dépassements des valeurs réglementaires en pesticides, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. De plus, cette eau ne respecte pas les recommandations en ions perchlorates (paramètre sans limite réglementaire). Par précaution, il est recommandé de ne pas consommer une eau contenant plus de 4 microgramme/L de perchlorates pour les nourrissons de moins de 6 mois.

Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 205547 personnes sur 23 communes (ARMBOUTS-CAPPEL, BERGUES, BOURBOURG, BRAY-DUNES, CAPPELLE-LA-GRANDE, COUDEKERQUE-BRANCHE, CRAYWICK, DUNKERQUE, GHYVELDE, GRAND-FORT-PHILIPPE, GRANDE-SYNTHE, GRAVELINES, HOLQUE, HOYMILLE, LEFFRINCKOUCKE, LOOBERGHE, LOON-PLAGE, SAINT-GEORGES-SUR-L'AA, SPYCKER, TETEGHEM-COUDEKERQUE-VILLAGE, UXEM, WATTEN, ZUYDCOOTE). Le responsable des installations est : « SYNDICAT DE L'EAU DU installations est : « SYNDICAT DE L'EAU DU DUNKERQUOIS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SUEZ EAU FRANCE » qui assure l'exploitation du réseau.

## PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

## BACTÉRIOLOGIE

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 331

Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 63 Valeur moyenne: 38,4 mg/L Valeur maxi: 43 mg/L

# PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS



Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Nombre de prélèvements : 11 Conformité: 18 %

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour

Nombre de substances recherchées : 182 Valeur maxi: 0,411 microgramme/L

(chloridazone desphényl)

Substance(s) non conforme(s): chloridazone desphényl; chloridazone méthyl desphényl;

total des pesticides analysés



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 10 Valeur moyenne: 0,097 mg/L Valeur maxi: 0,11 mg/L



ABSENCE

Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Présence en quantité notable

Nombre de prélèvements : 1

Eléments d'origine industrielle, agricole (usage ancien) ou militaire (zones de combats). Il n'y a pas de limite réglementaire. Par précaution, il est recommandé de ne pas consommer une eau contenant plus de 4 microgramme/L de perchlorates pour les nourrissons et de plus de 15 microgramme/L pour les femmes enceintes et allaitantes.

Valeur moyenne: 4,46 microgramme/L Valeur maxi: 4,46 microgramme/L



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 14/06/2025 UDI 059000677

### Fau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degrés français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. L'eau est considérée comme douce en-dessous de 10°F et très calcaire au-dessus de 25°F

Nombre de prélèvements : 55 Valeur moyenne : 23,9 °f Valeur maxi: 33 °f

Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez le régulièrement.